

*Questions orales*

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, M. Pepin ayant réclamé le droit d'exprimer des opinions franches sur les causes de l'inflation et aussi sur les réformes nécessaires dans certaines grandes institutions canadiennes, la Commission sera-t-elle libre de le faire en ce qui concerne le niveau général des dépenses publiques, par exemple? Le gouvernement verrait-il d'un bon œil ou accepterait des déclarations de la Commission anti-inflation sur le niveau général de ces dépenses?

**M. Sharp:** Nous n'aurions certainement aucune objection aux commentaires que la Commission voudrait faire à ce sujet. Le gouvernement entend mener l'entreprise à bien. Je suppose que l'opposition l'accablera de ses critiques, mais nous aimerions compter sur un certain appui.

\* \* \*

**LES AFFAIRES INDIENNES**

LA QUESTION DU RECOURS POSSIBLE AUX TRIBUNAUX POUR LE RÉGLEMENT DES REVENDICATIONS TERRITORIALES DES INDIENS—DEMANDE D'ÉTUDE EN COMITÉ DU MANDAT DE M. DIGBY HUNT

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Je la lui ai déjà communiquée. Le ministre vient d'annoncer son intention d'engager directement son ministère dans l'affaire des revendications territoriales des autochtones en nommant M. Digby Hunt commissaire aux réclamations. Dirait-il à la Chambre si le gouvernement entend maintenant placer ces questions très importantes sur le plan politique plutôt que fournir aux autochtones le moyen de défendre leurs réclamations devant les tribunaux?

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, selon la position du gouvernement énoncée par mon prédécesseur le 8 août 1973, nous sommes disposés à négocier avec les autochtones toutes les questions qui ne font pas l'objet de traités. J'ai maintes fois indiqué que nous préférons la voie des négociations à celle des tribunaux.

**M. Oberle:** Monsieur l'Orateur, le ministre serait-il disposé à exposer brièvement le mandat confié à M. Hunt pour l'exercice de ses fonctions, et à confier au comité des affaires indiennes et du développement du Nord canadien le soin d'examiner ce mandat?

**M. Buchanan:** Je prendrai cette instance en considération, monsieur l'Orateur; par ailleurs, je me ferai un plaisir de faire tenir au député copie du mandat de M. Hunt.

LA RÉCLAMATION DES INDIENS À PROPOS DES SABLES BITUMINEUX DE L'ATHABASCA—LA POSSIBILITÉ DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire a trait à la réclamation présentée par l'Association des Indiens de l'Alberta à propos des sables bitumineux d'Athabasca. Le ministre pourrait-il nous dire quelle mesure prend son ministère à cet égard, et s'il aidera d'une manière quelconque la population indienne à défendre sa cause; pourrait-il nous dire égale-

ment si la situation n'entraîne pas un conflit d'intérêts en ce qui a trait aux sables bitumineux, étant donné qu'il exerce des fonctions de responsabilités envers la population indienne alors que le gouvernement a un intérêt direct sous forme d'investissements en ce domaine. Pourrait-il donc faire la lumière sur ces questions?

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que la situation prête à un conflit d'intérêts. Il s'agit ici d'une affaire portée devant les tribunaux, et ce sont les tribunaux qui trancheront la question.

\* \* \*

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE**

L'INCIDENCE DES HAUSSES SALARIALES SUR LES EXPORTATIONS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Comme le ministre du Travail a déclaré la semaine dernière au congrès de la Fédération du travail de Terre-Neuve et du Labrador que l'hystérie créée dans le public au sujet des salaires avait été engendrée en grande partie par ceux qui, intentionnellement ou non, ont déformé les données statistiques, j'aimerais demander au premier ministre suppléant si cette déclaration signifie que le gouvernement a changé d'opinion quant au caractère prétendument excessif des hausses de salaire récentes et surtout, si le gouvernement soutient toujours que ces hausses salariales menacent de nous fermer les marchés internationaux à cause des hausses de prix qu'elles entraînent?

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je dois dire au député qu'il a, je crois, cité très correctement cet extrait de mon discours. J'ai toujours soutenu, comme d'autres d'ailleurs, que les hausses salariales accordées depuis un an ne sont pas la cause première de la montée des prix; au contraire, ce sont les salaires qui cherchent à rattraper les prix. Cela justifie la politique que nous annonçons et mettons en œuvre maintenant, et le député verra la logique de la position que j'ai adoptée dans mon discours. Il constatera aussi, ce principe étant généralement admis, que manifestement, nous en convenons tous j'en suis sûr, certaines augmentations salariales ont été excessives.

LES HAUSSES SALARIALES ET L'AUGMENTATION DES PRIX À L'EXPORTATION—LES CHIFFRES PUBLIÉS PAR STATISTIQUE CANADA

**M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond):** J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je me demande si le premier ministre suppléant pourrait nous dire quand, d'après lui, les répercussions sur notre position concurrentielle seront ressenties dans les statistiques. A ce propos, il pourrait peut-être dire à la Chambre pourquoi, d'après les chiffres publiés par Statistique Canada, le prix des produits d'importation, et même des produits finis qui nécessitent beaucoup de main-d'œuvre, continue à augmenter presque deux fois plus vite que le prix des produits que le Canada exporte; cela voudrait dire que notre situation concurrentielle s'améliore.